

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021



2021

Rapport de présentation budgétaire 2021

I. LA CHAINE DE L'EPARGNE	3
II. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021	3
III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1. Les recettes de fonctionnement	4
a. Atténuation de charges	4
b. Produits de services, du domaine et ventes diverses	4
c. Impôts et taxes	4
d. Dotations, et compensations	6
e. Les autres participations	6
f. Autres produits de gestion courante	7
g. Produits exceptionnels	7
2. Les dépenses de fonctionnement	7
a. Les charges de personnel	7
b. Les charges à caractère général	7
c. Les autres charges de gestion courante	7
d. Les charges financières	8
e. Les charges exceptionnelles	8
f. Autofinancement	8
IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8
1. Les recettes d'investissement	8
a. Les subventions affectées	8
b. Le Fonds de Compensation de la TVA	9
c. Les autres recettes	9
2. Les dépenses d'investissement	9
a. APCP	10

I. LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

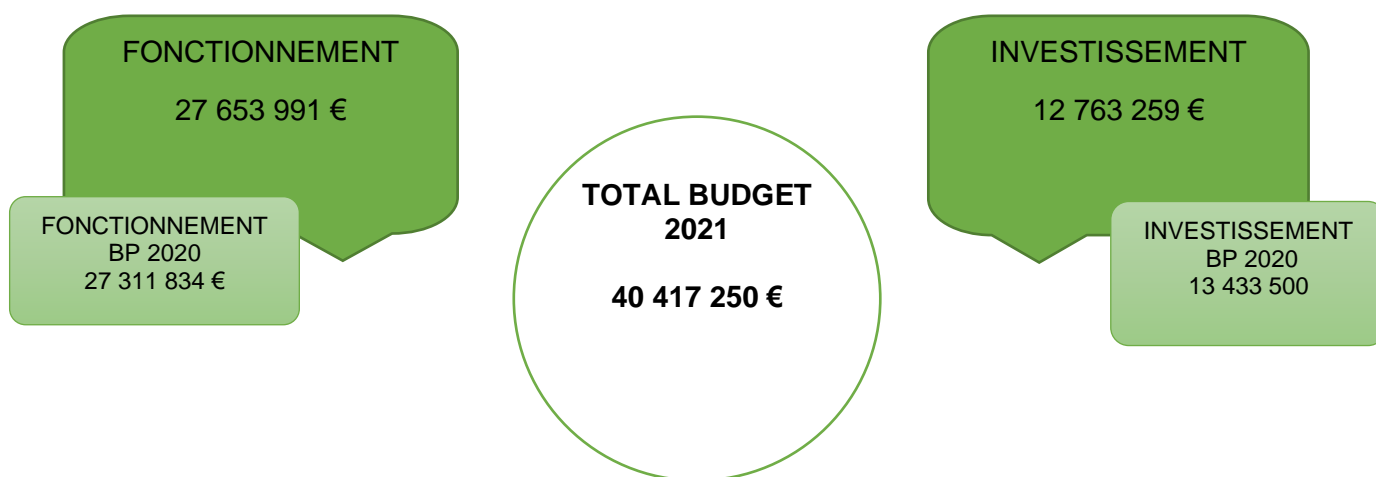
	BP 2019	BP 2020	BP 2021	ÉVOLUTION BP 2021 / 2020
Recettes réelles de fonctionnement	26 770 893 €	27 034 627 €	27 403 991 €	1,37%
Dépenses réelles de fonctionnement	23 911 867 €	24 631 600 €	24 642 531 €	0,04%
Épargne de gestion	2 859 026 €	2 403 027 €	2 761 460 €	14,92%
Charges financières	868 €	- €	- €	
Épargne brute	2 858 158 €	2 403 027 €	2 761 460 €	14,92%
Remboursement du capital de la dette	20 864 €	- €	- €	
Épargne nette	2 837 294 €	2 403 027 €	2 761 460 €	14,92%

Entre 2020 et 2021, il est inscrit une progression des recettes réelles de fonctionnement d'environ 369 k€. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement restent stables.

La dynamique des recettes et la maîtrise de la dépense permettraient de dégager une épargne nette estimée à environ 2,761 M€.

II. L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 s'élève à 40,417 M€, dont 12,763 M€ en section d'investissement et 27,654 M€ en fonctionnement.



III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2019	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION BP 2021 / 2020	
Attenuations de charges (chap 013)	142 000 €	90 000 €	45 000 €	-50,00%	- 45 000 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	815 254 €	830 705 €	802 172 €	-3,43%	- 28 533 €
Impôts et taxes (chap 73)	16 605 751 €	16 440 416 €	17 772 780 €	8,10%	1 332 364 €
Dotations, subventions et participations (chap 74)	8 701 605 €	8 908 693 €	8 073 043 €	-9,38%	- 835 650 €
Autres produits de gestion courante (chap75)	462 783 €	466 813 €	442 115 €	-5,29%	- 24 698 €
Total des recettes de gestions courante	26 727 393 €	26 736 627 €	27 135 110 €	1,49%	398 483 €
Produits exceptionnels (chap 77)	43 500 €	298 000 €	268 881 €	-9,77%	- 29 119 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	26 770 893 €	27 034 627 €	27 403 991 €	1,37%	369 364 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	221 102 €	221 207 €	250 000 €	13,02%	28 793 €
Total des recettes d'ordre	221 102 €	221 207 €	250 000 €	13,02%	28 793 €
Résultat reporté fonctionnement (002)		56 000 €	- €	-100,00%	- 56 000 €
Total des recettes de fonctionnement	26 991 995 €	27 311 834 €	27 653 991 €	1,25%	342 157 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2021 sont en progression de 1,25 % (soit + 342 k€) par rapport au budget 2020. Elles sont constituées des ressources suivantes :

a. Atténuation de charges

Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel liées à l'absentéisme. Il est prévu en baisse de 45 k€ par rapport à 2020, compte tenu de l'évolution de la conjoncture sanitaire.

b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont inscrites à hauteur de 802 k€ au budget 2021.

Il n'y aura pas de revalorisation des tarifs en 2021.

c. Impôts et taxes

c.1. La fiscalité directe

La loi de finances pour 2020 prévoit une suppression progressive du produit de la TH sur les résidences principales et des compensations fiscales afférentes, pour le bloc communal à partir de 2021.

En 2020, 80% des ménages ne paient d'ores et déjà plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Les 20% des ménages qui restent assujettis à cet impôt, bénéficieront d'un dégrèvement de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. Ainsi, en 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

Description du calendrier de la réforme pour les collectivités



RECOMMANDATIONS

Sera compensé l'ensemble du panier fiscal de TH soit : le produit de TH 2020 (taux 2017) + moyenne des rôles sup (2018 – 2020) + moyenne des compensations d'exonération (2018 – 2020)

- **Commune** : En 2021, prévoir un produit de TFB correspondant à l'addition du panier fiscal TH et du montant de TFB 2020 (+revalorisation forfaitaire de 0,2%)
- **EPCI** : En 2021, prévoir un montant de fraction de TVA = panier fiscal TH 2020

Sources : LFI 2018 & 2020 et Finance Active

En compensation de la suppression de la TH, les communes percevront la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties.

Grâce à un mécanisme de coefficient correcteur visant à leur garantir une compensation à l'euro près, Chaque commune est garantie de conserver un produit fiscal stable. Pour la commune de Givors le coefficient correcteur (COCO) est fixé à 1,147 soit un total de 1,303 M€.

La réforme prévoit que la perte de recette de taxe d'habitation est compensée par le transfert du produit de la taxe foncière perçu par la Métropole. Il en résulte :

- ✚ le transfert du taux du département du Rhône en 2014 (11,03%) à la commune,
- ✚ le taux départemental de foncier bâti doit s'additionner au taux communal de foncier bâti,
- ✚ le transfert des bases 2020 de la Métropole à la commune.

Ce produit complémentaire vient s'ajouter au produit de la taxe foncière pour un total de 10,207 M€ de produit fiscal pour 2021.

	BP 2021
Taux TH	-
Recette TH	-
Compensation exonération TH	
Taux TFB 2020 Ville	24,50 %
Part départementale transférée	11,03 %
Taux TFB 2021 Ville	35,53 %
Recette TFB	8 866 743
Produit issu du coco	1 303 411
Taux TFNB	62,27
Recette TFNB	36 804
TOTAL FISCALITE	10 206 958

Il est important de rappeler que 91,85 % des contribuables Givordins sont déjà totalement exonérés de la taxe d'habitation (notamment sur condition de ressources) et que 100 % seront exonérés totalement en 2023.

c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (6,5 M€) comprennent deux dotations:

- ✚ L'Attribution de Compensation (AC) pour 6,025 M€ ;
- ✚ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 484 k€ ;

L'AC résulte du montant de l'ancienne taxe professionnelle que recevait la Ville. Le montant perçu en 2020 est reconduit au titre de l'AC provisoire 2021 dans l'attente de la fixation de l'AC définitive par la CLECT.

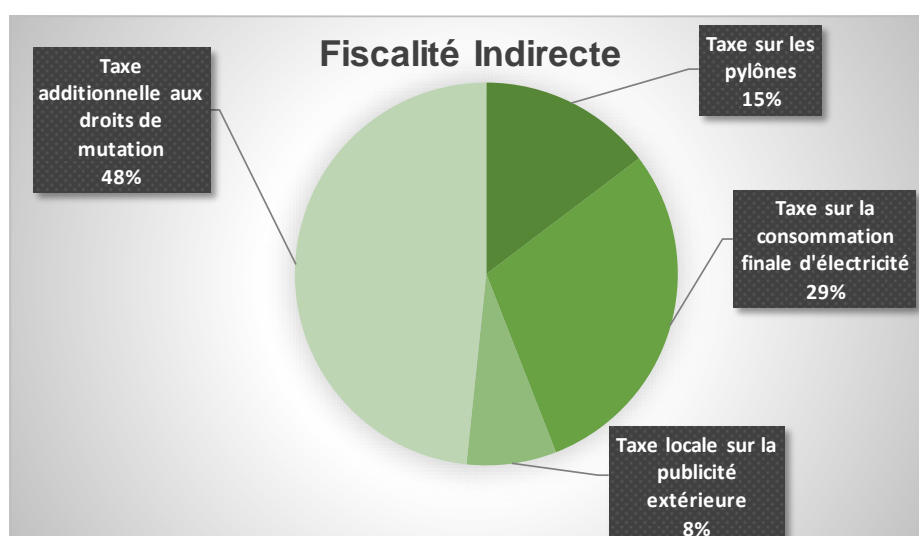
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes avec un partage équitable des richesses fiscales sur le territoire. Lyon Métropole a versé 484 k€ en 2020, cette enveloppe est maintenue au même niveau en 2021.

c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est en légère augmentation de 25,60%.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 48 %, le produit des droits de mutation est stable avec une prévision budgétaire de 510 k€.

La taxe sur la publicité extérieure est évaluée à 80 k€ en diminution de 40 k€ par rapport à 2020, suite à la décision d'exonération de 50% au titre de cet exercice.



d. Dotations, et compensations

	CA 2019	BP 2020	BP 2021
1 - Dotation			
Dotation forfaitaire	2 805 672 €	2 787 950 €	2 679 432 €
Dotation de solidarité urbaine	3 543 031 €	3 699 458 €	3 845 963 €
Dotation de recensement	5 177 €	3 400 €	- €
Dotation pour les titres sécurisés	30 181 €	25 740 €	25 740 €
Total dotations	6 384 061 €	6 516 548 €	6 551 135 €
2 - Compensations			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	80 109 €	90 000 €	140 000 €
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation	814 361 €	790 000 €	- €
Total compensations	894 470 €	880 000 €	140 000 €
Total dotations et compensations	7 278 531 €	7 396 548 €	6 691 135 €

e. Les autres participations

Pour 2021, le total des autres participations sont de 1,282 M€. Cette enveloppe comprend principalement les participations d'autres collectivités (région, métropole,...) ou d'autres organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales (convention territoriale globale, aides au temps libres,...).

f. Autres produits de gestion courante

Les revenus des immeubles (442 k€) correspondent à l'encaissement de loyers perçus sur les baux d'habitation ou commerciaux et au remboursements de charges locatives.

g. Produits exceptionnels

Les 269 k€ prévus concernent les produits exceptionnels des indemnités dues aux sinistres (couvertines des écoles, serres, véhicules, écoles Duclos, école de G.Péri, local Romain Rolland, maison du foot, ...).

2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2019	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION BP 2021 / 2020	
Charges à caractère général (chap 011)	5 712 983 €	6 323 572 €	6 257 505 €	-1,04%	- 66 067 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	16 107 986 €	16 264 224 €	16 177 805 €	-0,53%	- 86 419 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 736 730 €	1 757 351 €	1 985 721 €	13,00%	228 370 €
Total des dépenses de gestion courante	23 557 699 €	24 345 147 €	24 421 031 €	0,31%	75 884 €
Charges financières (chap 66)	868 €	- €	- €	-	- €
Charges exceptionnelles (chap 67)	58 300 €	50 300 €	171 500 €		121 200 €
Dépenses imprévues	295 000 €	236 153 €	50 000 €	-78,83%	- 186 153 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 911 867 €	24 631 600 €	24 642 531 €	0,04%	10 931 €
Virement à la section d'investissement (chap 023)	740 128 €	655 234 €	1 011 460 €	54,37%	356 226 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	2 340 000 €	2 025 000 €	2 000 000 €	-1,23%	- 25 000 €
Total des dépenses d'ordre	3 080 128 €	2 680 234 €	3 011 460 €	12,36%	331 226 €
Total des dépenses de fonctionnement	26 991 995 €	27 311 834 €	27 653 991 €	1,25%	342 157 €

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2021 sont en progressions de 1,25 % (soit + 342 k€) par rapport au budget 2020. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

a. Les charges de personnel

Avec un montant de 16,177 M€, elles représentent 65,65 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparaît en baisse par rapport au BP (soit -86 k€, contre 66,03 % par rapport à 2020).

Cette diminution est principalement due :

- ✚ La renégociation du contrat avec le centre de gestion liée à l'assurance du personnel
- ✚ L'optimisation de l'organisation des services municipaux

b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire représente en 2021, 25,39 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global de 6,257 M€. Les fluides (eau, gaz et électricité) restent le poste de dépenses le plus important avec un montant total de 1,166 M€.

c. Les autres charges de gestion courante

Les subventions sont en progression de 4,64 %. Cette évolution intègre une progression de la subvention au CCAS dans l'objectif de recruter un nouveau Directeur ou une nouvelle Directrice du CCAS. De mieux structurer l'action sociale et d'ainsi répondre plus efficacement au besoin de solidarité de nos concitoyens en termes d'aides ou de lutte contre l'isolement.

Les frais de représentation de monsieur le Maire inscrit au budget 2021 diminue de 37,5 % par rapport au budget 2020.

d. Les charges financières

Le bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements permettent à la commune de ne plus être endettée en 2020.

e. Les charges exceptionnelles

171 k€ sont prévus pour diverses charges de régularisation de gestion, en hausse de 121 k€ (titres annulés sur exercices antérieurs, remboursements COVID...) par rapport au budget 2020.

f. Autofinancement

Le solde des recettes et dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permet d'alimenter la section d'investissement. Il s'élève ainsi à 1,011 M€ soit 3,69 % des recettes réelles de fonctionnement.

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2019	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION BP 2021 / 2020	
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	2 212 410 €	1 424 554 €	1 927 834,00 €	35,33%	503 280 €
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	1 220 000 €	1 485 487,41 €	1 325 271,00 €	-10,79%	- 160 216 €
Excédent de fonctionnement		2 637 844,08 €	2 999 010,70 €	13,69%	361 167 €
Dépôts et cautionnements reçus (165)	4 000 €	4 000 €	4 000,26 €	0,01%	0 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	207 479 €	- €			- €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	39 000 €		-100,00%	- 39 000 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	4 000 €				- €
Produits des cessions d'immobilisations (chap 24)	2 050 000 €	828 971,09 €		-100,00%	- 828 971 €
Total des recettes réelles d'investissement	5 697 889 €	6 419 856,58 €	6 256 115,96 €	-2,55%	- 163 741 €
Virements de la section de fonctionnement (chap 21)	740 128 €	655 234 €	1 011 460,00 €	54,37%	356 226 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	2 340 000 €	2 025 000 €	2 000 000,00 €	-1,23%	- 25 000 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	700 000 €	600 000 €	600 000,00 €	0,00%	- €
Total des recettes d'ordre	3 780 128 €	3 280 234 €	3 611 460,00 €	10,10%	331 226 €
Résultat reporté Investissement (001)		3 733 409,42 €	2 895 683,04 €	-22,44%	- 837 726 €
Total des recettes d'investissement	9 478 017 €	13 433 500,00 €	12 763 259,00 €	-4,99%	- 670 241 €

a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. Les principales opérations sont financées par la Métropole et l'Etat.

Certains travaux qui sont financés par l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2019 et 2020. Ainsi il devrait être perçu en 2021 un montant d'environ 768 k€ à ce titre.

A cela s'ajoute également les subventions dans le cadre du fond de soutien à l'investissement pour le projet de réhabilitation de la salle Georges Brassens, le projet de restructuration du centre nautique, le raccordement des équipements au chauffage urbain, le déploiement du wifi et du numérique dans les équipements publics. Ces subventions représentent un montant d'environ 680 k€.

Par ailleurs des subventions de la CAF pour le projet de construction d'une crèche sur le quartier des Plaines et la réhabilitation d'un bâtiment public communal pour l'accueil du centre social Camille Claudel devraient être perçues en 2021 pour un montant d'environ 354 k€.

Et enfin, deux subventions provenant pour l'une de la Région et pour l'autre de la DRAC concernant des travaux des vitraux de l'église Saint Nicolas pour un montant d'environ 67 k€.

b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Ce poste de recettes, calculé sur les dépenses réalisées d'investissement au cours de l'année précédente est estimé à 1,300 M€.

c. Les autres recettes

Enfin, le virement à la section d'investissement devrait représenter 1 011 k€, les amortissements 2 000 k€ et les opérations patrimoniales 600 k€, soit un autofinancement d'environ 3,611 M€.

2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2019	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION BP 2021 / 2020	
Immobilisations incorporelles (chap 20)	240 570 €	177 500 €	260 091,00 €	46,53%	82 591 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	91 000 €	107 000 €	182 000,00 €	70,09%	75 000 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	3 275 481 €	4 005 000 €	7 366 880,00 €	83,94%	3 361 880 €
Immobilisations en cours (chap 23)	50 000 €	20 000 €		-100,00%	- 20 000 €
opérations d'équipement (APCP)	4 671 000 €	2 211 000 €	900 000,00 €	-59,29%	- 1 311 000 €
Emprunts et dettes assimilés (chap 16)	24 864 €	12 000 €	4 000,26 €	-66,66%	- 8 000 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	39 000 €		-100,00%	- 39 000 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	4 000 €				- €
Exédents de fonctionnement (compte 1068 pour appurement compte 1069)			229 087,08 €		229 087 €
Dépenses imprévues (chap 020)	200 000 €	256 000,16 €	99 931,16 €	-60,96%	- 156 069 €
Total des dépenses réelles d'investissement	8 556 915 €	6 827 500,16 €	9 041 989,50 €	32,43%	2 214 489 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	221 102 €	221 207 €	250 000,00 €	13,02%	28 793 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	700 000 €	600 000 €	600 000,00 €	0,00%	- €
Total des dépenses d'ordre	921 102 €	821 207 €	850 000,00 €	3,51%	28 793 €
Total des dépenses de d'investissement	9 478 017 €	7 648 707,16 €	9 891 989,50 €	29,33%	2 243 282 €
<i>Reports</i>		<i>5 784 792,84 €</i>	<i>2 871 269,50 €</i>		
<i>Total avec les reports</i>		<i>13 433 500,00 €</i>	<i>12 763 259,00 €</i>		

Avec une prévision d'environ 8,7 M€ de dépenses réelles pour de nouveaux projets d'investissement (hors dépenses imprévues et reports d'investissement), la municipalité maintient une politique d'investissement ambitieuse.

Cet exercice budgétaire d'investissement se fera, à nouveau, sans recourir à l'emprunt.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

Sécurité et aménagement du territoire : 812 k€

- Poursuite de la modernisation des installations d'alarmes anti intrusion des équipements communaux : 50 k€
- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection sur le territoire de la commune : 50 k€
- Embellissements et aménagements : 110 k€

- Abondement par la ville du fonds d'initiative communal pour les espaces de domanialité métropolitaine : 76 k€
- Participation au ravalement de la résidence Paul Eluard : 16 k€
- Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics de domanialité communale : 455 k€
- La réfection d'équipements sur domaine public (clôtures, aire de

jeux, panneaux de jalonnement...): 45 k€

- Frais d'extensions de réseaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées (10 k€)

Culture et éducation : 294 k€

- La poursuite des travaux de rénovation concernant les vitraux de l'église Saint Nicolas : 175 k€
- Restauration œuvre culturel : 19 k€
- Réaménagement école Langevin : 100 k€

Environnement : 100 k€

- Plan climat énergie dans le cadre de projet environnementaux: 100 k€

Patrimoine/Equipements : 4,699 M€

- Schéma directeur immobilier des locaux: 80 k€
- Réaménagement divers dans les bâtiments communaux : 704 k€
- La mise en place d'un budget participatif : 100 k€
- La poursuite du renouvellement du parc mobilier, matériel et véhicules de la commune: 500 k€
- Maîtrise d'ouvrage/Etudes diverses : 168 k€
- Acquisition local rue Salengro : 53 k€
- Acquisition terrains Bertolon Mourier : 2,910 M€
- Acquisition 13 rue Salengro : 60 k€
- Raccordement réseau de chaleur de divers bâtiments : 54 k€
- Participation aux travaux du Sigerly : 70 k€

Sport : 457 k€

- Les travaux de rénovation et de modernisation de l'espace nautique : 325 k€
- Maîtrise d'ouvrage/Etudes dans les gymnases : 50 k€
- Portail parc des sports : 27 k€
- Aménagement terrains basket parc des sports : 35 k€
- Caniveaux piste athlétisme : 20 k€

Santé : 1,680 M€

- Maison de la santé : 500 k€
- Acquisition des murs de la CAF et de la CPAM : 1,180 M€

Modernisation numérique : 200 k€

- La poursuite du processus de modernisation numérique de l'administration et des services rendus aux usagers : 130 k€
- Déploiement d'un wifi professionnel : 50 k€
- Acquisition de logiciels : 20 k€

Economies et Commerces : 420 k€

- Aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente. L'aide est notamment pour de la rénovation de devantures, achat de matériels professionnels : 20 k€.
- La poursuite de la restructuration du centre commercial et de service des Vernes : 400 k€

a. APCP

	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021 (dont reports)	CP 2022	CP 2023	CP 2024
GROUPE SCOLAIRE	5 546 000,00 €	893 934,92 €	2 191 635,10 €	1 884 935,61 €	575 494,37 €	- €	- €	- €
EGLISE SAINT NICOLAS	443 000,00 €	- €	27 755,28 €	71 018,40 €	344 226,32 €	- €	- €	- €
BRASSENS	2 000 000,00 €	- €	368 446,22 €	1 272 788,96 €	358 764,82 €	- €	- €	- €
CENTRE COMMERCIAL VERNES	5 500 000,00 €	- €	- €	92 025,60 €	592 974,40 €	2 240 000,00 €	2 365 000,00 €	210 000,00 €
PISCINE	2 575 000,00 €	- €	- €	166 883,24 €	908 116,76 €	1 500 000,00 €	- €	- €
TOTAUX	16 064 000,00 €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	3 487 651,81 €	2 779 576,67 €	3 740 000,00 €	2 365 000,00 €	210 000,00 €